

## Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

<b>Module</b>	Gestion foncière	
<b>Code</b>	GFO	
<b>Type de module</b>	Module de base ou d'orientation (cf. plan de cours de l'orientation) <input checked="" type="checkbox"/>	Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Orientations</b>	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> au S4 Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> au S4 Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS	
<b>Organisation</b>	Semestre printemps 3 périodes hebdomadaires durant un semestre	
<b>Responsable et coordination module</b>	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD Pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch	
<b>Enseignant-e-s</b>	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD Verest Léonard, urbaniste Divers intervenants sont prévus dans le cours : un avocat en droit foncier, un spécialiste des remaniements parcellaires, un expert des dynamiques foncières en Asie du Sud-Est, des urbanistes et spécialistes fonciers au niveau fédéral et cantonal	
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement du territoire et politiques publiques à incidence spatiale</li> <li>Droit de l'aménagement du territoire</li> </ul>	
<b>Compétences visées / Objectifs</b>	À l'issue du module, l'étudiant-e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les processus fonciers qui structurent la faisabilité d'un projet urbain ;</li> <li>Proposer un mode opératoire pour la réalisation d'une opération foncière, sans avoir à la mener ;</li> <li>Dialoguer plus aisément avec l'ensemble des partenaires impliqués dans les enjeux fonciers ;</li> <li>Analyser et suivre la réalisation du projet urbain sur les aspects fonciers.</li> </ul>	
<b>Contenu</b>	Le module GFO a pour objectifs de fournir les instruments et méthodes dans les domaines fonciers qui sont nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets territoriaux ou d'équipements-infrastructures. Il aborde les composantes foncières entrant dans la gestion des processus de production urbaine. Les étudiants se confrontent à la vérification de la faisabilité foncière de ce type de projet. L'impact de la structure foncière et la disponibilité des instruments pour pouvoir remanier cette structure et d'assurer sa maîtrise sont étudiés. De manière plus spécifique, le cours traite de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamiques foncières en Suisse et à l'étranger (un exemple détaillé avec un spécialiste)</li> <li>Régime foncier, instruments de gestion foncière et leurs effets sur la dynamique territoriale</li> <li>Remaniements parcellaires</li> <li>Droit foncier et notamment la propriété foncière, les restrictions à ce droit, l'expropriation, le droit foncier rural et les principales jurisprudences</li> </ul>	
<b>Forme d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exposés et exercices en classe</li> <li>Travail de session</li> </ul>	



<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Travail pratique réalisé en groupe pendant la session. Les enseignants décident de la composition et de la taille des groupes de travail. Chaque groupe devra réaliser un cas pratique pendant le semestre et rendre un rapport de travail en fin de session portant sur ce cas pratique. Ce cas pratique sera évalué de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rendu intermédiaire : 30 % de la note du module (à parité entre oral et écrit)<ul style="list-style-type: none"><li>– Présentation orale des différentes analyses et bilans en relation avec les études de cas, réponses aux questions des enseignants.</li><li>– Rapport intermédiaire (10 à 15 pages) contenant les analyses et bilans</li></ul></li><li>• Rendu final : 70 % de la note du module (à parité entre rapport écrit et défense orale lors de la semaine d'examen de fin de semestre)<ul style="list-style-type: none"><li>– Rapport final (15 à 20 pages) contenant les analyses, les bilans et les recommandations à rendre lors de la dernière semaine de cours</li><li>– Présentation orale finale du bilan global et les recommandations pour optimiser les études de cas, réponses aux questions des enseignants.</li></ul></li></ul> <p>La présentation finale par groupe se fera pendant la semaine d'examen.</p> <p>Répétition : examen oral individuel de 20 minutes portant sur l'ensemble de la matière vue en cours y compris le travail de session, organisé lors de la session de rattrapage, comptant à 100%.</p>
<b>Bibliographie</b>	Bibliographie : données en cours
<b>Langage</b>	Français
<b>Remarque</b>	Cours donné en enseignement à distance ou présentiel selon dispositions HES-SO
<b>Dernière mise à jour</b>	07.02.2021 – PHB – version validée par RO et RF HES-SO